Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **67 (1941)**

Heft 13

PDF erstellt am: **05.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

dire de telle sorte que les composantes spéciales de tension puissent s'exprimer toutes comme des fonctions linéaires de ces k paramètres ;

2° que l'on puisse caractériser la déformation plastique au moyen d'un certain nombre $h \leq k$ d'autres paramètres indépendants, ou *caractéristiques de la coaction*, de manière biunivoque et linéaire, c'est-à-dire de telle sorte que les composantes de la déformation plastique puissent toutes s'exprimer comme des fonctions linéaires de ces h paramètres.

Dans cette double hypothèse, les k équations dans lesquelles se scinde la condition de minimum, établissent un nombre égal de relations linéaires et non homogènes entre les k paramètres de l'état de tension et les h paramètres de la déformation plastique.

Elles pourront donc d'une manière générale servir à déterminer k parmi ces $k + h$ paramètres en fonction des paramètres restants. Elles pourront même servir à les déterminer tous s'il arrive qu'entre eux on puisse établir par ailleurs h autres relations linéaires.

En pratique, on détermine de cette façon la solution de trois catégories de problèmes :

a) ceux où l'on connaît, ou l'on suppose connaître, les déformations plastiques : problème fondamental de la théorie générale des coactions. Les k équations dont nous venons de parler serviront évidemment à déterminer les inconnues hyperstatiques ;

b) ceux où les déformations plastiques sont inconnues, mais où, par contre, on connaît h des inconnues hyperstatiques. Ici les mêmes équations serviront à déterminer, en plus des k-h inconnues hyperstatiques restantes, les h paramètres de la déformation plastique ;

c) les problèmes enfin où les déformations plastiques sont inconnues, mais où l'on connaît h relations (linéaires, ou que l'on puisse en première approximation considérer comme telles) qui les lient aux inconnues hyperstatiques. Ces h relations et les k équations que nous avons établies pourront alors être utilisées pour déterminer les $k + h$ inconnues du problème.

(A suivre.)

SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Extrait des procès-verbaux des séances du Comité central du 13 décembre 1940, 7 mars 1941 et 2 mai 1941.

1. *Etat nominatif.*

Admissions de nouveaux membres.

Par *voie de circulation du 14 novembre au 12 décembre 1940* ont été admis :

			Section
Baasch Hans, Dr	Ing. élec.	Berne	Berne
Mantel Hans-Heinrich	Ing. méc.	Worblaufen	Berne
Dufour Henry	Architecte	Sion	Valais
Becker Hans	Architecte	Zurich	Zurich
Egli Ernst, Dr	Architecte	Meilen	Zurich
Schellenberg A.-Heinr.	Architecte	Kreuzlingen	Zurich

Dans la *séance du Comité central du 13 décembre 1940* ont été admis :

			Section
Humm W., Dr sc. tech.	Ing. chim.	Wildegg	Argovie
Mohr Hans	Architecte	Bâle	Bâle
Badertscher Ernst	Architecte	Berne	Berne
Steiner Wilhelm	Ing. civil	Berne	Berne
Oetiker Guido	Ing. méc.	Berne	Berne
Meyer Roger, Dr	Ing. civil	Chaux-de-Fonds	Chaux-deFonds
Bodmer Gaston	Ing. électr.	Neuhausen	Schaffhouse
de Kalbermatten Henri	Architecte	Sion	Valais
Wolff Jacques	Ing. civil	Sierre	Valais
Jenny Hans	Ing. électr.	Sierre	Valais
Engler E.-A.	Architecte	Kabul	Membre isolé

Dans la *séance du Comité central du 17 mars 1941* ont été admis :

			Section
Brenni Arnoldo	Architecte	Berne	Berne
Dubach Hans	Architecte	Münsingen	Berne
Hartenbach Maurice	Ing. civil	Berne	Berne
Fiechter Paul	Ing. électr.	Berne	Berne
Rivoire André	Architecte	Genève	Genève
Tschäppät Adolphe	Architecte	Genève	Genève
Meisser Lucien	Ing. civil	Genève	Genève
Cuénod Raymond	Ing. électr.	Genève	Genève
Salgat Francis	Ing. méc.	Chât-.Genève	Genève
Scherrer Arnold	Ing. civil	Schaffhouse	Schaffhouse
Stambach Heinz	Architecte	Rorschach	Saint-Gall
Kinzelbach Charles	Ing. civil	Soleure	Soleure
Wirth Hans, Dr	Ing. chim.	Lucerne	Waldstätte
Perraudin André	Architecte	Sion	Valais
Jaccottet Claude	Architecte	Lausanne	Vaud
Chevalley Auguste	Ing. constr.	Monthey	Vaud
Constançon Robert	Ing. constr.	Lausanne	Vaud
Emery Roger	Ing. civil	Lausanne	Vaud
Kleiber Walter	Ing. constr.	Moutier	Vaud
Livio André	Ing. civil	Lausanne	Vaud
Hungerbühler, Fritz	Architecte	Zurich	Zurich
Schüpbach Franz	Architecte	Erlenbach	Zurich
Walder Heinrich	Architecte	Zurich	Zurich
Honegger E	Ing. civil	Zurich	Zurich
Dubois G.-P.	Architecte	Zurich	Membre isolé
Comment Joseph	Ing. civil	Delémont	Membre isolé
George Roland E. W.	Ing. méc.	Buenos-Aires	Membre isolé
Koller Rudolf	Ing. électr.	Zollikon	Membre isolé
Schulthess Max	Ing. méc.	Bâle	Membre isolé

Par *voie de circulation du 1er au 25 avril 1941* ont été admis :

			Section
Huguenin Paul	Ing. méc.	Bâle	Bâle
Zollikofer Kurt	Ing. électr.	Bâle	Bâle
v. Meyenburg Hans	Architecte	Zurich	Zurich

Dans la *séance du Comité central du 2 mai 1941* ont été admis :

			Section
Dœbeli Alfred	Architecte	Berne	Berne
Lombard A., Dr ès sc. géol. et nat.		Villette	Genève
Gasser Robert	Ing. civil	Coire	Grisons
Baud Marcel	Architecte	Pully	Vaud
Boy de la Tour E.	Architecte	Lausanne	Vaud
Portmann Max	Ing. civil	Lucerne	Waldstätte
Mussard, J.-A.	Ing. civil	Zurich	Zurich

Démissions.

			Section
Holzach F.	Ing. électr.	Bâle	Bâle
Dinner H., Dr	Ing. chim.	Lausanne	Schaffhouse
Leuenberger F.	Ing. méc.	Schaffhouse	Schaffhouse
Meyer Paul-W.	Architecte	Zurich	Zurich
Ammann Eduard	Ing. civil	Zurich	Zurich
Guyer Alfred	Ing. civil	Zurich	Zurich
Zschokke Max	Ing. civil	Zurich	Zurich
Nissen Paul	Ing. électr.	Zurich	Zurich
Lalive Jacques	Ing. méc.	Baden	Zurich
Nadler Albert	Architecte	Lugano-Parad.	Membre isolé
Jenny Gabriel	Ing. agr.	Ennenda (Gl.)	Membre isolé
Balthasar Louis	Ing. électr.	Lucerne	Argovie
Ruegger U. R. Prof. Dr	Ing. civil	Zurich	Vaud

Décès.

			Section
Lœliger Fritz Dr	Ing. civil	Bâle	Bâle
Bovet H.	Ing. méc.	Bâle	Bâle
Travlos E.-C.	Ing. civil	Territet	Bâle

Keller Wilhelm	Architecte	Berne	Berne
Rebold Julius	Ing. civil	Berne	Berne
Vanoni L.	Ing. civil	Aurigeno	Berne
Crivelli Jean	Architecte	Ch.-de-Fonds	Ch.-de-Fonds
Bois Jacques	Ing. civil	Genève	Genève
Kilchmann Hans	Ing. civil	Bâle	Bâle
Greuter Jakob	Ing. méc.	Winterthour	Winterthour
Hüni Carl	Ing. mec.	Winterthour	Winterthour
Bodmer Walter	Architecte	Zurich	Zurich
Hæfeli Max	Architecte	Zurich	Zurich

2. *Possibilités de travail.*

Les membres suivants feront partie de la commission S. I. A. pour la création d'occasions de travail :

Dr R. Neeser, président ; Dr J. Ackeret, professeur ; H. Blattner, ingénieur ; F. Bolens, ingénieur ; M. Kopp, architecte ; E. Leuenberger, architecte ; P. Oguey, professeur ; R. Steiger, architecte ; A. Sutter, ingénieur ; P. Zuberbühler, ingénieur ; P.-E. Soutter, ingénieur, secrétaire.

Cette commission secondera le président de la S. I. A. en tant que membre de la commission fédérale pour la création d'occasions de travail et étudiera les questions intéressant plus particulièrement les professions représentées au sein de la S. I. A. Le Comité central prend connaissance du résultat des premières séances de la commission fédérale et décide de prendre contact avec M. Cagianut, pour fixer les possibilités d'une collaboration active de la S. I. A.

3. *Protection des titres.*

Le Comité central prend connaissance des démarches entreprises par sa délégation et établit de nouvelles directives pour la marche à suivre. Le Comité central fixe la réponse à donner à une lettre de la Société suisse des techniciens, lettre qui a été envoyée par cette société à différentes instances, et qui proteste contre la façon dont M. Paul Vischer, ancien président, a rapporté sur la question des titres à la dernière assemblée des délégués. Le Comité central tient le rapport de M. Paul Vischer pour entièrement conforme aux faits. La S. I. A. a suffisamment prouvé dès le début son désir de s'entendre avec tous les intéressés. La S. I. A. est, aujourd'hui encore, prête à une collaboration pour autant que les intérêts des professions qu'elle représente soient sauvegardés.

4. *Plan d'aménagement national.*

Le Comité central prend connaissance des délibérations au sein de la commission du plan national et en particulier de ses démarches auprès des autorités fédérales pour assurer le financement de ses travaux et en particulier du bureau central prévu à Zurich. Dès que ce financement sera assuré, le bureau central commencera immédiatement son activité.

5. *Vingtième exposition nationale des Beaux-Arts, à Lucerne 1941.*

Le Comité central constate que les associations d'architectes n'ont pas été consultées pour la participation des architectes dans le Groupe I, section 4, consacré à l'architecture. La S. I. A. fera les démarches voulues auprès des autorités compétentes pour que cette représentation soit assurée dans des conditions favorables à la prochaine exposition nationale des Beaux-Arts.

6. *Réclame.*

Le Comité central prend connaissance de la correspondance échangée entre la firme d'édition Urs Graf à Olten, avec la section de Berne et le secrétariat central. Cette firme édite une publication sur les bâtiments érigés par le canton de Berne et s'est adressée aux ingénieurs et architectes ayant participé à ces constructions pour qu'ils facilitent le financement de cet ouvrage par leurs annonces. Le Comité central recommande à cette occasion aux membres d'éviter toutes annonces de ce genre, étant donné qu'elles ne contribuent pas à relever le prestige de nos professions et que leur utilité est des plus problématique.

7. *Participations de la S. I. A.*

Le Comité central décide la participation de la S. I. A. à la publication des travaux d'Euler, en inscrivant la S. I. A. comme membre de la Société Euler.

Il décide également de donner son appui à la création éventuelle d'un nouvel institut à l'Ecole polytechnique fédérale, dont le but sera de centraliser en Suisse la documentation et le matériel, diapositifs , etc. utilisés pour les séances de projection.

Zurich, le 6 juin 1941. *Le Secrétariat.*

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE D'INGÉNIEURS ET SOCIÉTÉ VAUDOISE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

L'organisation et l'activité d'une grande entreprise de construction mécanique.

Conférence de M. *Lavater*, ingénieur, directeur de la Société Sulzer frères, à Winterthour.

Il y a quelques années, M. *Lavater* donnait devant les membres de nos associations techniques une conférence remarquable sur l'organisation de la vente et l'exportation dans l'industrie des machines [1]. Le sujet qu'il a bien voulu traiter ce printemps à Lausanne est d'ordre plus général. Ce fut à la fois un historique du développement de la maison Sulzer frères, un exposé de l'organisation des divers services de cette importante entreprise et surtout un rappel de ce qui fit au cours des années passées le renom de notre industrie et de ce qui doit encore assurer son succès à l'avenir.

Ingénieurs de toutes spécialités, architectes même, touchant de près ou de loin à la construction des machines ont été frappés de l'aisance avec laquelle le conférencier réussit en peu de mots à caractériser l'ambiance dans laquelle travaillent les cadres et les quelque six mille ouvriers de l'importante maison dont M. Lavater dirige, depuis de longues années, l'un des services les plus importants.

Faisant usage d'un schéma très suggestif, il passa en revue les divers rouages dont se compose toute société industrielle de la branche : centre de recherches, bureau d'étude, de construction, de dessin, bureau des normes et de contrôle, ateliers, halles de montage, service de la vente et service administratif, etc. etc. S'arrêtant à chacun de ces dicastères, il précisa quelles sont les préoccupations constantes et quelles doivent être les qualités de ceux qui, de la direction au simple ouvrier, contribuent à assurer la bonne marche de l'entreprise. Il rappela entre autres combien peuvent différer les occupations des ingénieurs attachés à de telles maisons : ingénieurs préposés aux recherches, hommes de laboratoire et rompus aux études théoriques, ingénieurs d'atelier dont le souci est d'organiser le labeur de leurs subordonnés de façon que, hommes et machines, travaillent dans les meilleures conditions, ingénieurs de vente qui doivent à la fois faire preuve de connaissances techniques et d'aptitudes commer-

[1] Exposé publié intégralement dans le *Bulletin technique* des 12 et 27 février 1937 (Réd.).

ciales, etc. Il insista sur l'importance que notre industrie a su toujours attacher à la formation professionnelle de ses contremaîtres, monteurs et mécaniciens qui par le soin qu'ils mettent à leur besogne assurent à nos produits la qualité qui leur permet de lutter avec la concurrence étrangère.

Cette conscience dans le travail, ce plaisir à accomplir sa tâche scrupuleusement est, dans la branche des machines, d'autant plus remarquable que les difficultés y furent parfois telles que la marge de bénéfice et par suite les salaires n'ont pas toujours atteint le niveau de ceux d'autres corps de métier. L'excellent résultat atteint dans ce domaine n'a pas été improvisé, il résulte d'efforts soutenus pendant de nombreuses années et plusieurs générations dans le but de créer dans nos centres industriels l'état d'esprit propre à sauvegarder cette tradition d'honnêteté dans le travail. On sait le rôle que jouent à ce point de vue nos grandes entreprises et la maison Sulzer en particulier.

Il est bon aujourd'hui que ces choses soient clairement rappelées. La flamme qui fait vivre notre industrie doit être maintenue et tous peuvent y collaborer. Pour cette raison, on ne saurait nier l'intérêt de manifestations du genre de la conférence de M. Lavater et cela quel que soit le désir de quelques-uns de voir réserver les séances de nos associations à l'examen de problèmes plus techniques.

D. Brd.

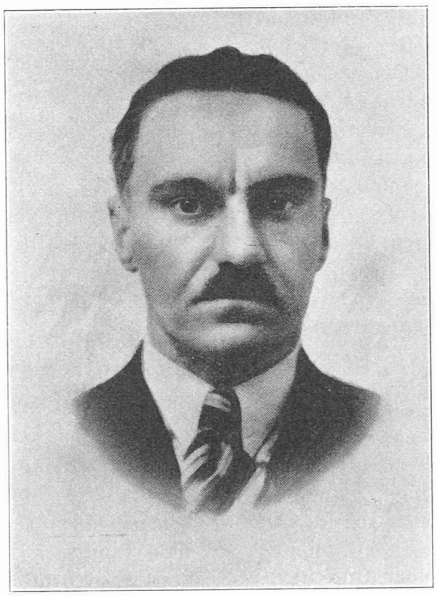

George Rochat, ingénieur-chimiste.
1895-1941.

NÉCROLOGIE

George Rochat, ingénieur-chimiste.

Le 2 juin 1941, *George Rochat*, chef de l'Usine à gaz de Lausanne, est décédé subitement dans son laboratoire, des suites d'une intoxication dont il avait été victime quelques jours auparavant pendant son travail.

Originaire du Lieu, G. Rochat naquit le 29 mai 1895 à Chavornay, où son père était pasteur. Il fréquenta le collège d'Yverdon, puis le Gymnase scientifique de Lausanne et il obtint le baccalauréat en 1913. Il entra alors à l'*Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne*, qui lui décerna en 1917 le diplôme d'ingénieur-chimiste. Il remplit successivement les fonctions d'assistant de chimie inorganique (prof. Pelet) et de chimie organique (prof. Kehrmann).

En septembre 1918, il entra à l'Usine à gaz de Malley-Lausanne, en qualité de chimiste. Sous la direction de M. H. Hæmig, chef d'usine, il se mit rapidement au courant des travaux du laboratoire, puis il se familiarisa avec les nombreuses questions techniques soulevées par l'exploitation de l'usine. Dès janvier 1934, M. Hæmig ayant été nommé chef du service du gaz, G. Rochat lui succéda dans ses fonctions de chef d'usine.

Pendant ses vingt-trois années d'activité à l'usine, G. Rochat ne s'est pas borné à consacrer le meilleur de ses forces à la bonne marche de l'exploitation, mais il contribua, dans une large mesure, au développement et à la modernisation des installations. Sous sa direction, l'usine fut dotée d'un nouveau gazomètre, d'une batterie de fours et d'épurateurs modernes, d'un appareil de débenzolage du gaz par le charbon actif, etc. Esprit très ouvert, ce chimiste faisait preuve d'une grande compétence dans les domaines de la construction, de la mécanique et de l'électricité ; plein de bon sens et d'initiative, il savait s'adapter aux circonstances imprévues et résoudre les difficultés résultant de la guerre.

Estimé de ses supérieurs, qui appréciaient son dévouement, son entrain et ses qualités de chef, il était aimé de tous ses subordonnés, qu'il traitait avec une grande bienveillance, sans que cela nuisît à son autorité. Au militaire, il était premier-lieutenant d'artillerie ; depuis quelques années, il avait assumé le commandement de la D. A. I. de l'usine et il avait organisé ce nouveau service.

Pendant ses études, il avait porté la casquette de Zofingue et il resta profondément attaché aux groupements lausannois et vaudois des Vieux-Zofingiens, dont il fut le caissier pendant plus de dix ans.

Très dévoué à sa famille, fidèle à ses amitiés, il jouissait de l'affection de nombreux amis, qui appréciaient la parfaite droiture de son caractère, sa modestie, sa bonne humeur et la pondération de ses jugements.

Sa mort prématurée a jeté la consternation aussi bien parmi les autorités lausannoises et le personnel de l'usine que dans le cercle de ses amis.

BIBLIOGRAPHIE

Soixante-douzième rapport de l'Association suisse des propriétaires de chaudières à vapeur. Imprimerie centrale S. A., Lausanne 1941.

Par suite de la pénurie de combustible, l'activité de cette importante association s'est développée dans le sens de travaux tendant à rechercher la solution de nombreuses questions d'économie d'exploitation.

En effet, de nouvelles ordonnances imposent aux entreprises l'obligation d'utiliser de la façon la plus rationnelle et la plus économique les sources de chaleurs dont elles disposent. C'est l'*Association suisse de propriétaires de chaudières à vapeur* qui a reçu la tâche de veiller à l'exécution de ces prescriptions, sous la haute surveillance de l'Office fédéral de guerre pour l'industrie et le travail et en particulier de sa section pour la production d'énergie et de chaleur.

Par ailleurs, le manque général de matières premières et en particulier de tôles de chaudières a obligé les organes techniques de contrôle de la dite Association, lors de l'examen d'appareils avariés, à assurer la conservation des installations existantes par tous les moyens possibles.

En ce qui concerne les produits de remplacement, de multiples essais et expertises ont été faits, des cours d'instruc-